

Annexe 5

Demande d'autorisation d'exploitation et de diffusion des documents internes à l'entreprise

Le lieu du stage est le terrain de recueil de données d'étude.

L'annexe 5 concerne une demande d'autorisation d'exploitation et de diffusion des documents internes à l'entreprise ou à la structure d'accueil (projet d'établissement, ...) dans le cadre du mémoire.

Responsable ou directeur de la structure d'accueil

Je, soussigné(e) :

NOM :

PRÉNOM :

FONCTION :

Autorise l'exploitation et la diffusion des documents de l'entreprise dans le mémoire **de l'étudiant(e)**

NOM :

PRÉNOM :

Inscrit(e) dans le parcours :

Du Master Sciences de l'éducation de l'INSPÉ Clermont-Auvergne.

Seuls les membres du jury de soutenance sont autorisés à avoir accès à ces documents qui doivent rester confidentiels.

Cette autorisation est strictement réservée à des fins scientifiques dans le cadre du mémoire du Master Sciences de l'éducation.

Fait à _____, le _____

Nom – Prénom – **Signature du Responsable ou Directeur de la structure d'accueil**